

dégagée de toute préoccupation étrangère, toute à son Dieu présent devant elle, s'applique à Lui par toutes ses facultés, l'attire en elle par toutes ses puissances, et se laisse librement et docilement modeler par Lui à sa divine image. Il faut du temps pour parler à Jésus, pour écouter sa voix et surtout pour la comprendre. Une heure donc dans un mois entier, ce n'est rien d'excessif pour répondre à tout l'amour de l'Eucharistie, pour redire à l'Eucharistie toutes les louanges qu'elle réclame, et pour attirer en soi toutes les grâces dont elle est la source. — D'ailleurs notre Œuvre avait pour but de répondre à la plainte touchante du Sauveur abandonné de ses Apôtres, plainte qui retentit encore au milieu de l'indifférence et des délaissements qui l'atteignent au Tabernacle : " Quoi, vous " n'avez pu veiller une heure avec moi ! " Une heure avec Jésus, c'est réparer pour les heures sans nombre passées loin, trop loin de Lui, pour les heures données au démon ou au monde : c'est montrer au Sauveur qu'il a encore des amis qui prennent ses délices en sa compagnie, et qui sont trop heureux de partager sa solitude. — Et qu'est-ce qu'une heure pour Celui qui nous donne toutes ses heures, et qui, le jour et la nuit, nous aime, nous attend, nous appelle, nous protège et veille sur nous ? Qu'est-ce qu'une heure devant l'éternité qu'il nous prépare, et qui ne sera que le prolongement, dans la clarté glorieuse de sa face, de l'adoration commencée ici-bas ? — L'heure doit donc être continue, et, à moins d'une nécessité urgente, on ne pourrait la diviser, par exemple, en deux demi-heures. Si cette nécessité existait dans un cas particulier, on ferait mieux, sans doute, de briser l'heure en deux parties plutôt que de l'omettre entièrement ; mais alors, tout en satisfaisant à l'obligation essentielle de l'Œuvre, on n'aurait pas droit aux indulgences plénières ou partielles attachées à l'Adoration.

Toutefois, une interruption de quelques minutes seulement, justifiée par un motif grave, ne ferait pas perdre les indulgences, car elle ne détruirait pas la *continuité morale* de cet exercice.

2. La pratique demandée par l'Œuvre est une heure d'*Adoration*, c'est-à-dire de prière, mentale ou vocale, et préférablement de méditation et d'entretien intime et aimant avec le Dieu de l'autel. Nous avons dit assez dans ce qui précède la nature et la méthode de cet exercice. Il ne saurait donc être confondu avec d'autres exercices pieux auxquels on serait tenu d'assister par ailleurs, comme la messe du dimanche et des jours de fêtes. L'Adoration doit être un hommage distinct, une œuvre de surrogation, embrassée par amour et pour l'hon-